

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Service de sécurité incendie



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE	2
MOT DU DIRECTEUR	3
MISSION.....	4
LES VALEURS ORGANISATIONNELLES.....	4
NOS VALEURS INDIVIDUELLES	4
STRUCTURE DU SERVICE	5
CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY	6
PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUENAY.....	6
SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS	6
NIVEAUX DES RISQUES D'INCENDIE.....	7
ADMINISTRATION.....	8
RESSOURCES HUMAINES.....	8
RESSOURCES FINANCIÈRES	9
Budget	9
Dépenses.....	9
Coût per capita.....	9
Temps supplémentaire.	9
Revenus	10
DIVISION GESTION DES RISQUES ET RÉSILIENCE.....	11
PROGRAMME DE PRÉVENTION RÉSIDENTIELLE	11
SENSIBILISATION DANS LES SECTEURS NON URBAINS.....	11
EXERCICES D'ÉVACUATION INCENDIE.....	12
INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	13
PLANS D'INTERVENTION.....	13
INCENDIES MORTELS	13
DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE EN 2023	13
CAUSES PROBABLES DES INCENDIES.....	14
ÉDUCATION DU PUBLIC	15
SÉCURITÉ CIVILE	16
DIVISION INTERVENTION.....	17
PROTECTION DU TERRITOIRE	17

NOMBRE D'APPELS TOUTE CATÉGORIE	17
NOMBRE D'APPELS POUR DES INCENDIES DE BÂTIMENT.....	17
INTERVENTIONS POUR DES INCENDIES PAR USAGE.....	17
NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION.....	18
NOMBRE D'APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE	19
FORCE DE FRAPPE.....	19
SERVICES SPÉCIALISÉS	20
PERTES	20
Pertes matérielles par usage	20
Pertes matérielles en incendie de bâtiment.....	21
Pertes per capita.....	21
NOMBRE D'APPELS SELON LES HEURES.....	22
VÉHICULES	22
Vérification annuelle et attestation de performance	23
ÉQUIPEMENTS	23
FORMATION	24
DIVISION FORMATION ET SST.....	25
FORMATION ET MAINTIEN DES COMPÉTENCES.....	25
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	26
PLAN DE MISE EN ŒUVRE	27
POUR NOUS JOINDRE.....	33



MOT DE LA MAIRESSE



Chers membres du Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay,

À l'occasion de la publication de votre rapport d'activités 2024, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers chacun d'entre vous pour votre engagement indéfectible et votre professionnalisme exemplaire. Votre capacité à intervenir rapidement et avec détermination sur notre territoire est une source de fierté pour notre communauté.

Au cours de l'année écoulée, vous avez fait preuve d'un courage remarquable face à des situations souvent périlleuses. Votre présence rassurante et votre efficacité ont permis de protéger des vies et des biens, renforçant ainsi la sécurité et le bien-être de nos concitoyens.

Votre dévouement quotidien est le pilier de notre service, et c'est grâce à votre esprit d'équipe et à votre résilience que nous pouvons relever les défis qui se présentent à nous. Je vous remercie sincèrement pour votre travail acharné et votre passion, qui font du Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay une référence en matière de sécurité publique.

Ensemble, continuons à œuvrer pour la protection de notre communauté et à maintenir les standards d'excellence qui font notre renommée.

Avec toute ma reconnaissance

Julie Dufour, mairesse

MOT DU DIRECTEUR



J'ai le plaisir de vous faire part des activités et des réalisations accomplies par le Service de sécurité incendie au cours de l'année 2024. Cette année marque un tournant important pour moi, ayant été officiellement assermenté en tant que directeur et coordonnateur des mesures d'urgence.

L'année 2024 a été marquée par la signature d'un nouveau contrat de travail ainsi que par la mise en place d'un modèle d'affaires révisé, augmentant nos ressources sur le territoire afin de mieux répondre aux divers événements d'urgence. De plus, la création d'une nouvelle division dédiée à la formation et à la santé et sécurité au travail (SST), avec l'ajout de deux ressources spécifiquement affectées à ces domaines, témoigne de l'engagement de l'organisation, non seulement envers ses employés, mais également envers la population, dans le but d'offrir un service de haut niveau en tout temps.

Il est donc essentiel de souligner l'implication et l'engagement de tous les employés du Service de sécurité incendie, sans lesquels ces succès n'auraient pas été possibles.

En ce qui concerne la sécurité civile, il convient de souligner que la Ville de Saguenay a été honorée du Mérite québécois de la sécurité civile dans la catégorie « Réponse aux sinistres », en raison de notre efficacité dans la gestion des centres d'accueil pour venir en aide aux communautés autochtones victimes des incendies de forêt qui ont ravagé le nord du Québec en juin 2023. Une mention spéciale est également attribuée à l'équipe du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, ainsi qu'au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, pour leur contribution exemplaire lors de l'ouverture des centres d'hébergement.

Enfin, en décembre 2024, nous avons appris que notre candidature, soumise par le ministère de la Sécurité publique du Québec, pour une reconnaissance fédérale en matière de service exemplaire en sécurité civile, avait été retenue. Cette reconnaissance, liée à la gestion du mouvement de sol à La Baie durant l'été 2022, nous a été remise à Ottawa le 26 février 2025.

Je tiens à remercier les membres de la direction générale ainsi que tous les gestionnaires de la Ville pour leur soutien constant tout au long de l'année. Un grand merci également à tout le personnel du Service de sécurité incendie pour leur dévouement.

Je souhaite également exprimer ma gratitude envers les élus de Saguenay pour la confiance et le soutien qu'ils ont accordés à mon équipe et à moi-même tout au long de l'année écoulée.

A handwritten signature in blue ink that reads "Eric Morin".

Éric Morin
Directeur du Service de sécurité incendie
Coordonnateur des mesures d'urgence



MISSION

Le Service de sécurité incendie de Saguenay a pour mission d'assurer la sécurité des personnes se trouvant sur le territoire de la ville de Saguenay en les protégeant contre tout genre de risques. Le Service se doit d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de donner des services à moindre coût et de préserver l'environnement. Il se doit également d'être impliqué socialement et d'être un agent d'information auprès des citoyens et de tous les groupes communautaires.

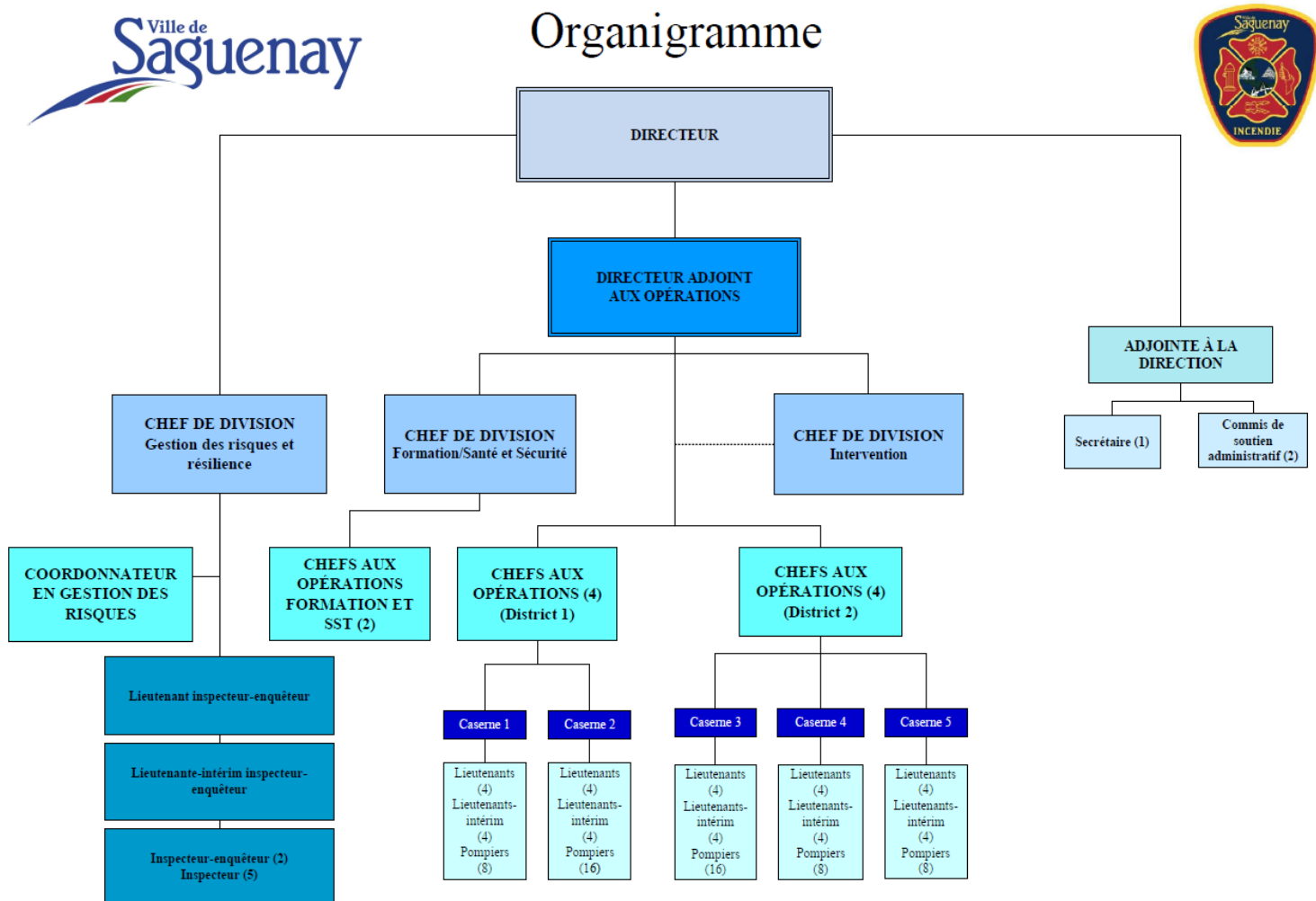
LES VALEURS ORGANISATIONNELLES

- La recherche de l'excellence dans ses rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans sa gestion;
- Le respect des droits et libertés des personnes avec qui le Service transige, incluant les employés;
- Le personnel du Service constitue sa force et sa ressource principale;
- La qualité des rapports humains est fondamentale à la réalisation de sa mission;
- L'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de Saguenay en assurant la jouissance des foyers, des édifices publics, des industries et des commerces;
- L'approche communautaire en encourageant le partenariat dans le domaine de la gestion des risques en tenant compte des caractéristiques du milieu.

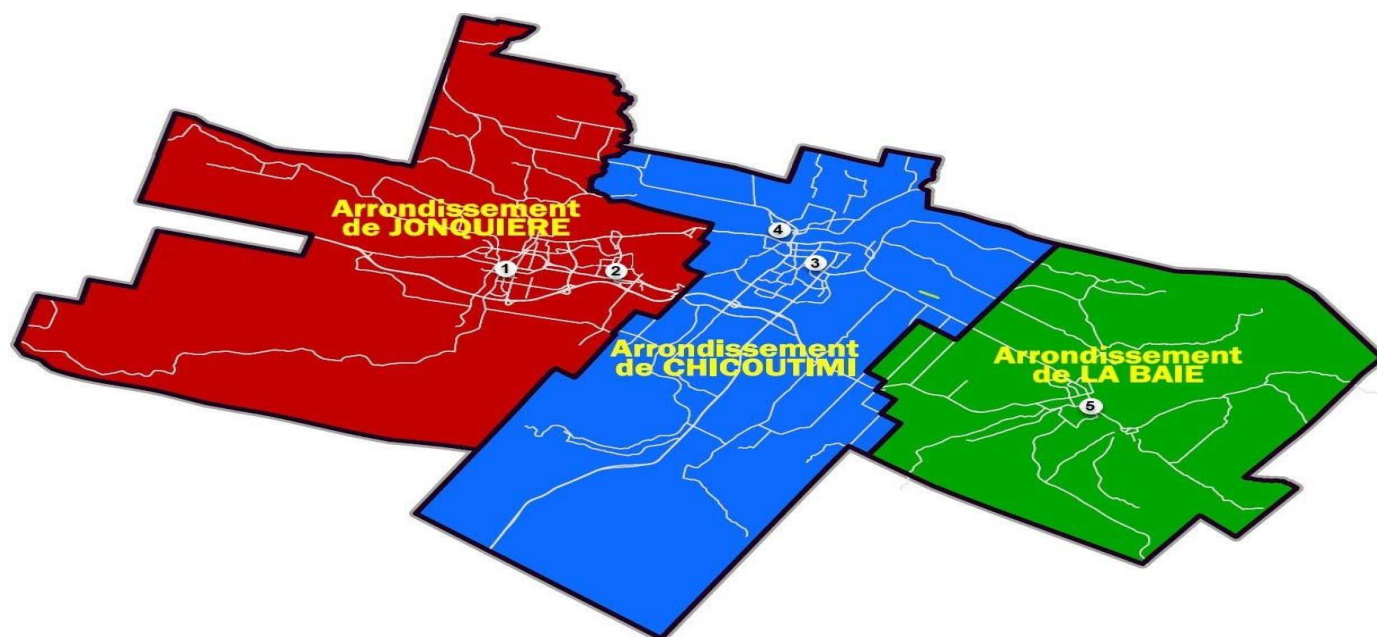
NOS VALEURS INDIVIDUELLES

- Leadership personnel;
- Intégrité;
- Respect des personnes;
- Esprit d'équipe;
- Loyauté envers l'organisation;
- Efficience;
- Réalisation de soi;
- Reconnaissance des réalisations.

STRUCTURE DU SERVICE



CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY



Source : Service de sécurité incendie - CTC2

SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS

PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUENAY

Territoire	
Arrondissements	3
Superficie totale km ²	1 291,42
Population	151 972
Nombre d'immeubles	60 023
Valeur foncière	17 713 229 500 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT3

Centre de gestion des risques
Désincarcération
Éducation du public
Espaces clos
Feu de véhicule
Gestion des risques majeurs
Incendie de bâtiment
Inspection
Matières dangereuses
Prévention
Sauvetage hors route
Sauvetage nautique
Vérification des risques

Source : Service de sécurité incendie - CTT80

NIVEAUX DES RISQUES D'INCENDIE

La classification des bâtiments se divise en quatre catégories : les risques faibles, moyens, élevés et très élevés. Le tableau suivant fait la description des types de bâtiment selon le risque associé. Cette classification permet de définir les types d'inspection et leur fréquence, la réglementation à appliquer, le nombre de véhicules d'intervention et de pompiers nécessaires lors d'un appel d'urgence.

À partir de ces données, le Service doit entreprendre des actions visant la prévention ou, lorsque la situation l'exige, des mesures d'intervention selon les orientations du Schéma de couverture de risques. On constate que la majeure partie des risques présents sur notre territoire est celle des risques faibles, constituant 80,54 % de la totalité de ceux-ci.

Classification des bâtiments selon les risques d'incendie

Classification	Description	Type de bâtiment	Pourcentage des bâtiments à risque à Saguenay
RISQUES FAIBLES	Très petits bâtiments, très espacés; Bâtiments résidentiels, de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés.	Hangars, garages; Résidences unifamiliales détachées, de 1 ou 2 logements, chalets, maisons mobiles, maisons de chambres de moins de 5 personnes.	80,54 %
RISQUES MOYENS	Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m ² .	Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages; Immeubles de 8 logements ou moins, maisons de chambres (5 à 9 chambres); Établissements industriels du groupe F, division 3 (ateliers, entrepôts, salles de vente, etc.).	7,21 %
RISQUES ÉLEVÉS	Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m ² ; Bâtiments de 4 à 6 étages; Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer; Lieux sans quantité significative de matières dangereuses.	Établissements commerciaux; Établissements d'affaires; Immeubles de 9 logements ou plus, maisons de chambres (10 chambres ou plus), motels; Établissements industriels du groupe F, division 2 (ateliers, garages de réparation, imprimeries, stations-service, etc.), bâtiments agricoles.	9,44 %
RISQUES TRÈS ÉLEVÉS	Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration; Lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes; Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants; Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver; Lieux où les conséquences d'un incendie sont susceptibles d'affecter le fonctionnement de la communauté.	Établissements d'affaires, édifices attenants dans des vieux quartiers; Hôpitaux, centres d'accueil, résidences supervisées, établissements de détention; Centres commerciaux de plus de 45 magasins, hôtels, écoles, garderies, églises; Établissements industriels du groupe F, division 1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.); Usines de traitement des eaux, installations portuaires.	2,81 %

Source : Selon le classement des usages principaux du Code national du bâtiment (CNB 2010) - CTT32

ADMINISTRATION

RESSOURCES HUMAINES

Le Service de sécurité incendie regroupe 154 personnes qui travaillent activement au fonctionnement quotidien du service, dans les domaines de l'administration, de l'intervention, de la gestion des risques et résilience et de la division formation et SST.

Ressources humaines du Service de sécurité incendie

Ressources humaines	Cadres	Pompiers	Gestion des risques et résilience	Cols blancs	Total
Directeur	1				1
Directeur adjoint aux opérations	1				1
Chefs de division	3				3
Chefs aux opérations	10				10
Adjointe à la direction	1				1
Lieutenants		20			20
Lieutenants par intérim		20			20
Pompiers		56			56
Pompiers réguliers remplaçants		17			17
Pompiers temporaires		12			12
Lieutenant inspecteur-enquêteur			1		1
Lieutenant-intérim inspecteur-enquêteur			1		1
Inspecteurs-enquêteurs			2		2
Inspecteurs			5		5
Coordonnateur en gestion des risques				1	1
Secrétaire				1	1
Commis de soutien administratif				2	2
Total	16	125	9	4	154

Source : Service de sécurité incendie - CTT42



Source : Service de sécurité incendie – Déploiement d'une équipe en entraide, ville de Sept-Îles, juin 2023 - De gauche à droite : Jean Côté, chef aux opérations - Kristel Paquet, lieutenant - Jean L'Heureux, lieutenant intérim - Simon Langevin, pompier - Simon Dallaire, pompier – Maxime Bouchard, pompier - Jean-François Trottier, pompier - Jean-Denis Mercier, lieutenant intérim - Nicolas Villeneuve, lieutenant

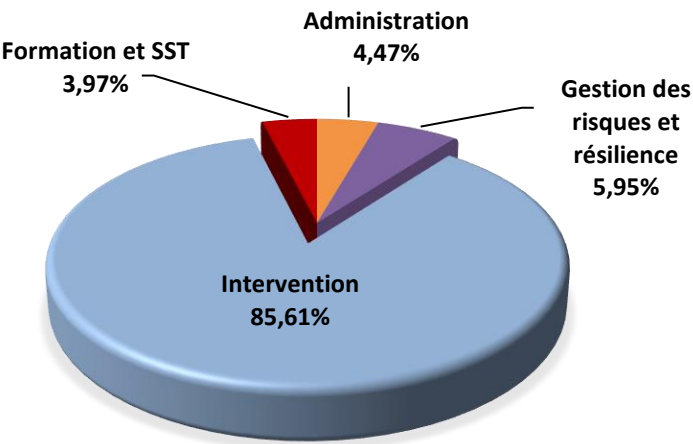
RESSOURCES FINANCIÈRES

Budget

En 2024, le budget ajusté à la suite de la signature d’un nouveau contrat de travail du Service de sécurité incendie était de 22 155 250 \$.

Le budget est réparti en quatre volets, soit : l’administration, l’intervention, la gestion des risques et résilience, ainsi que la formation et santé-sécurité au travail. L’intervention demeure le volet ayant la plus grande part en raison de sa masse salariale, soit 85,61 % du budget total du service.

Répartition du budget ajusté 2024

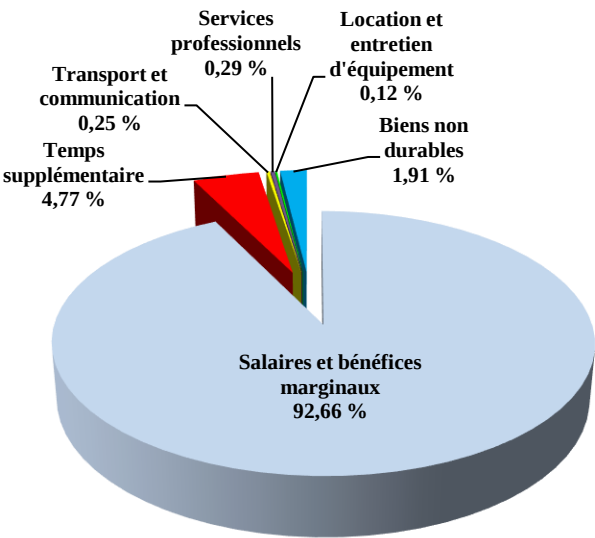


Source : Service de sécurité incendie - CTG49

Dépenses

En 2024, les dépenses du service se chiffrent à 20 328 529 \$, on observe donc un surplus de 1 826 721 \$.

Répartition des dépenses réelles du service en 2024



Source : Service de sécurité incendie - CTG50

Coût per capita

Le coût per capita en 2024 est de 133,76 \$, comparativement à 114,86 \$ en 2023.

Année	Coût per capita
2020	106,86 \$
2021	112,71 \$
2022	113,51 \$
2023	114,86 \$
2024	133,76 \$

Source : service de sécurité incendie – CTT81

Temps supplémentaire

Le temps supplémentaire pour l’année 2024 s’élève à 969 999 \$, soit 5,24 % du budget total.

Dépenses en temps supplémentaire par rapport au budget
2020-2024

Année	% temps suppl. vs budget	Budget (\$)	Réel temps suppl. (\$)
2020	0,52 %	15 450 495 \$	80 453 \$
2021	0,74 %	16 096 260 \$	118 552 \$
2022	2,18 %	16 593 350 \$	362 299 \$
2023	4,03 %	17 437 380 \$	702 059 \$
2024	5,24 %	18 509 040 \$	969 999 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT44,1

Revenus

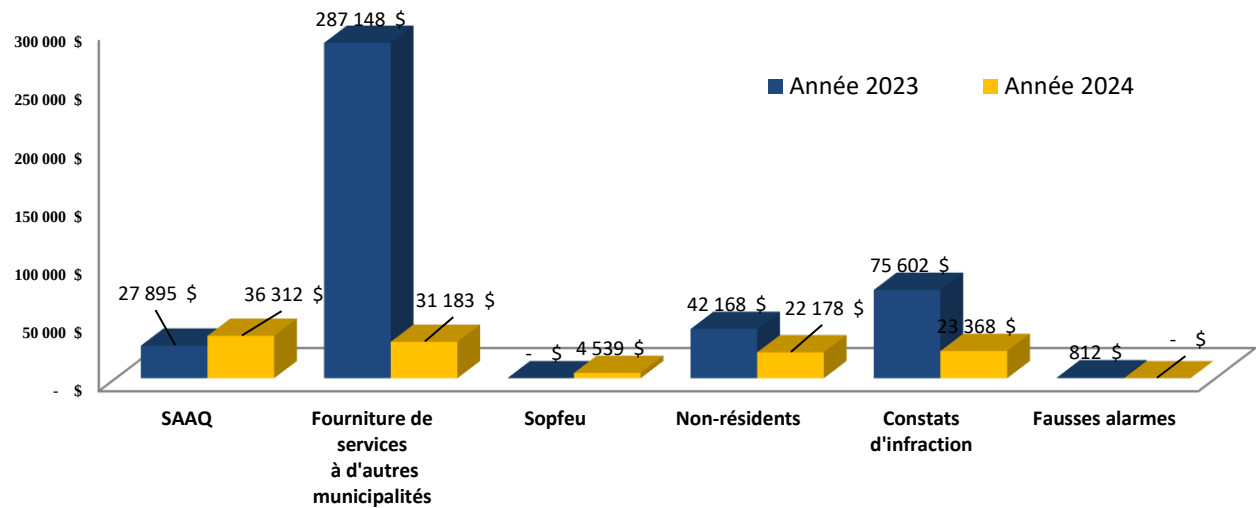
En 2024, le Service de sécurité incendie a généré un revenu de **117 580 \$** à la Ville de Saguenay pour différents services offerts.

Services facturés 2023-2024

Description	2023	2024	(%)
SAAQ	27 895 \$	36 312 \$	30,89 %
Fourniture de services à d'autres municipalités	287 148 \$	31 183 \$	26,52 %
Sopfeu	- \$	4 539 \$	3,86 %
Non-résidents	42 168 \$	22 177 \$	18,86 %
Constats d'infraction	75 602 \$	23 368 \$	19,87 %
Fausses alarmes	812 \$	- \$	0,00 %
Grand total	433 625 \$	117 580 \$	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT45

Services facturés 2023-2024



Source : Service de sécurité incendie - CTG36.1

DIVISION GESTION DES RISQUES ET RÉSILIENCE

PROGRAMME DE PRÉVENTION RÉSIDENTIELLE

Le Service de sécurité incendie procède annuellement à des visites de résidences, du 1^{er} mai au 31 octobre, sur tout le territoire de Saguenay. Cette tâche est effectuée par la Division intervention. Les pompiers effectuent 10 000 visites dans les secteurs à proximité de leur caserne et 1500 autres à l’extérieur des périmètres urbains. Il est important de mentionner qu’en 2024, 11 337 visites ont été effectuées. Il faut également considérer que seulement les visites où les citoyens ont été rencontrés sont comptabilisées.



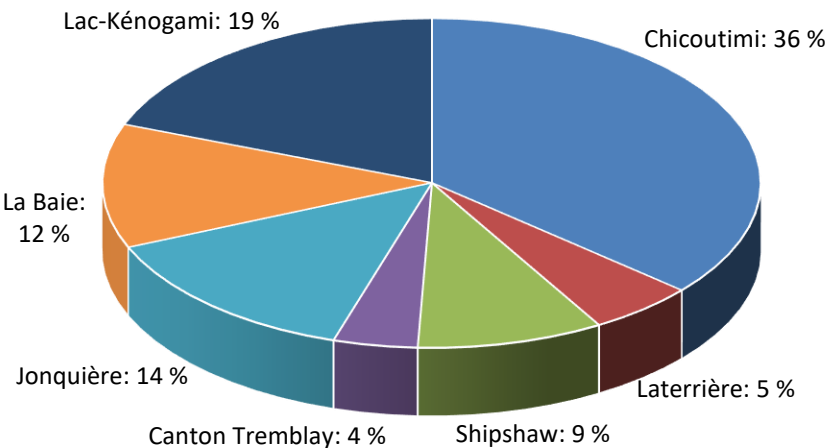
Source : Service de sécurité incendie – Kiosque d’information auprès des jeunes – Mélanie Villeneuve, inspectrice

SENSIBILISATION DANS LES SECTEURS NON URBAINS

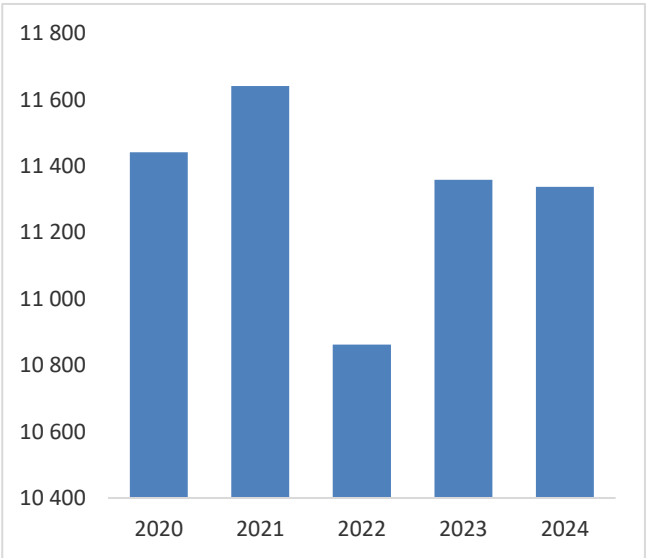
En 2024, 1 452 visites ont été effectuées dans les secteurs non urbains répartis de la façon suivante :

• Chicoutimi	527
• La Baie	177
• Laterrière	76
• Canton Tremblay	60
• Jonquière	200
• Shipshaw	133
• Lac-Kénogami	279

Nombre de visites résidentielles par secteur non urbain en 2024



Nombre de visites résidentielles 2020-2024



Source : Service de sécurité incendie - CTG24

Source : Service de sécurité incendie - CTG25

EXERCICES D'ÉVACUATION INCENDIE

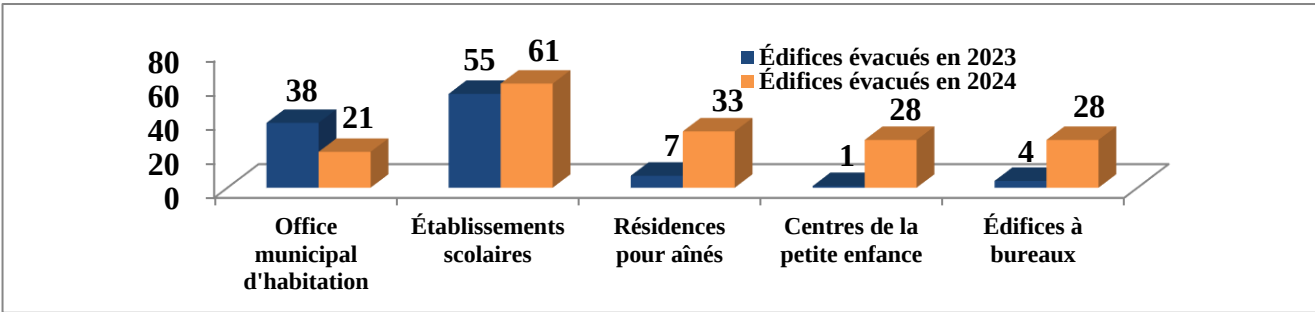
En 2024, le personnel du Service de sécurité incendie a effectué des visites d'établissements à haut taux d'occupation. Lors de ces rencontres, les inspecteurs ont pu sensibiliser 33 312 résidents aux risques d'incendie. Au cours de la majorité de ces visites, ils ont procédé à un exercice d'évacuation incendie.

Programme d'exercices d'évacuation incendie 2020-2024

Clientèle	2020		2021		2022		2023		2024	
	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées
Office municipal d'habitation	0	0	0	0	91	737	38	1 663	21	636
Établissements scolaires	0	0	55	22 475	55	24 422	55	24 422	61	25 554
Résidences pour aînés	0	0	41	2 631	33	2 518	7	327	33	2 544
Centres de la petite enfance	0	0	13	783	2	1 056	1	23	28	1 918
Édifices à bureaux	3	110	11	353	15	787	4	412	28	2 660
TOTAL	3	110	120	26 242	196	29 520	105	26 847	171	33 312

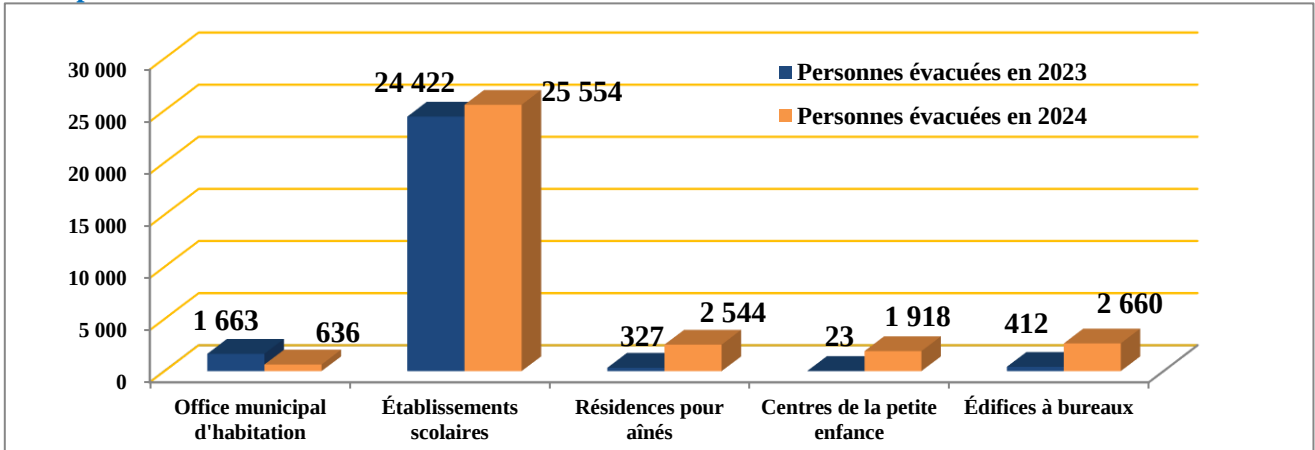
Source : Service de sécurité incendie - CTT38

Nombre d'édifices évacués 2024



Source : Service de sécurité incendie – CTG29

Nombre de personnes évacuées 2024



Source : Service de sécurité incendie – CTG30

INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

La Division gestion des risques et résilience a procédé aux inspections des bâtiments, telles qu'établies au Schéma de couverture de risques. Ces vérifications permettent de s'assurer que les bâtiments respectent la réglementation concernant la sécurité incendie.

Fréquences d'inspection des risques

NOMBRE DE BÂTIMENTS SELON LA FRÉQUENCE D'INSPECTION			
Risques	Annuelles	4 ans	Total des Inspections annuelles
Moyens	19	264	283
Élevés	108	493	601
Très élevés	83	51	134
TOTAL	210	808	1 018

Source : Service de sécurité incendie - CTT33

PLANS D'INTERVENTION

Au cours de l'année 2024, 20 plans d'intervention existants ont été révisés et mis à jour par les équipes de pompiers. Ces plans consistent à définir, pour les bâtiments à risques élevés, un plan d'intervention (positionnement de véhicules, alimentation en eau, etc.) et un cahier de renseignements advenant un sinistre à cet endroit. Également, parmi les 36 plans d'interventions spécifiques ayant déjà été préparés en collaboration avec le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire par rapport au dossier des sentiers pédestres accessibles sur le territoire de la ville, 3 plans ont nécessité une mise à jour en 2024. Ces données sont disponibles par le biais de tableaux véhiculaires.

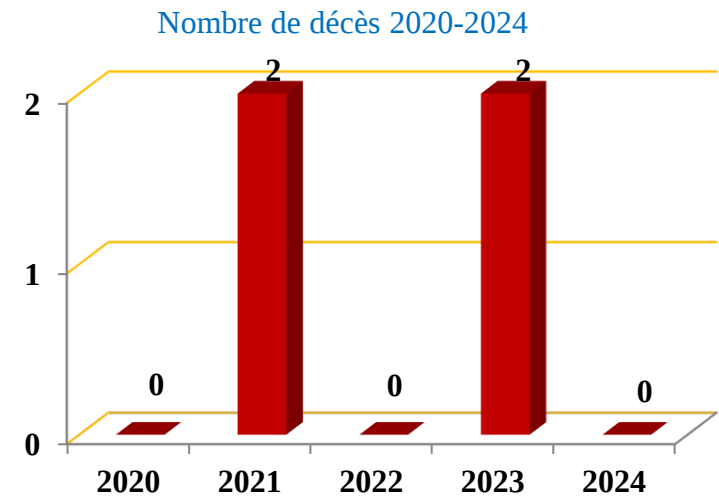
Plans d'intervention 2020-2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre	11	0	0	38	20
*Cumulatif	253	253	253	273	293

Source : Service de sécurité incendie - CTT82

INCENDIES MORTELS

En 2024, il n'y a eu aucun décès.



Source : Service de sécurité incendie - CTG13

DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE EN 2024

En 2024, les inspecteurs-enquêteurs ont travaillé sur 186 dossiers. De ce nombre, 29 dossiers ont été transférés au Service de police de Saguenay.

Description	2020	2021	2022	2023	2024
Nombres de dossiers enquêtés	168	157	197	261	186
Nombres de dossiers transmis à la police	23	11	24	35	29

Source : Service de sécurité incendie - CTT83



Source : Service de sécurité incendie – Inspecteur-enquêteur Luc Durand avec le nouveau véhicule d'enquête

CAUSES PROBABLES DES INCENDIES

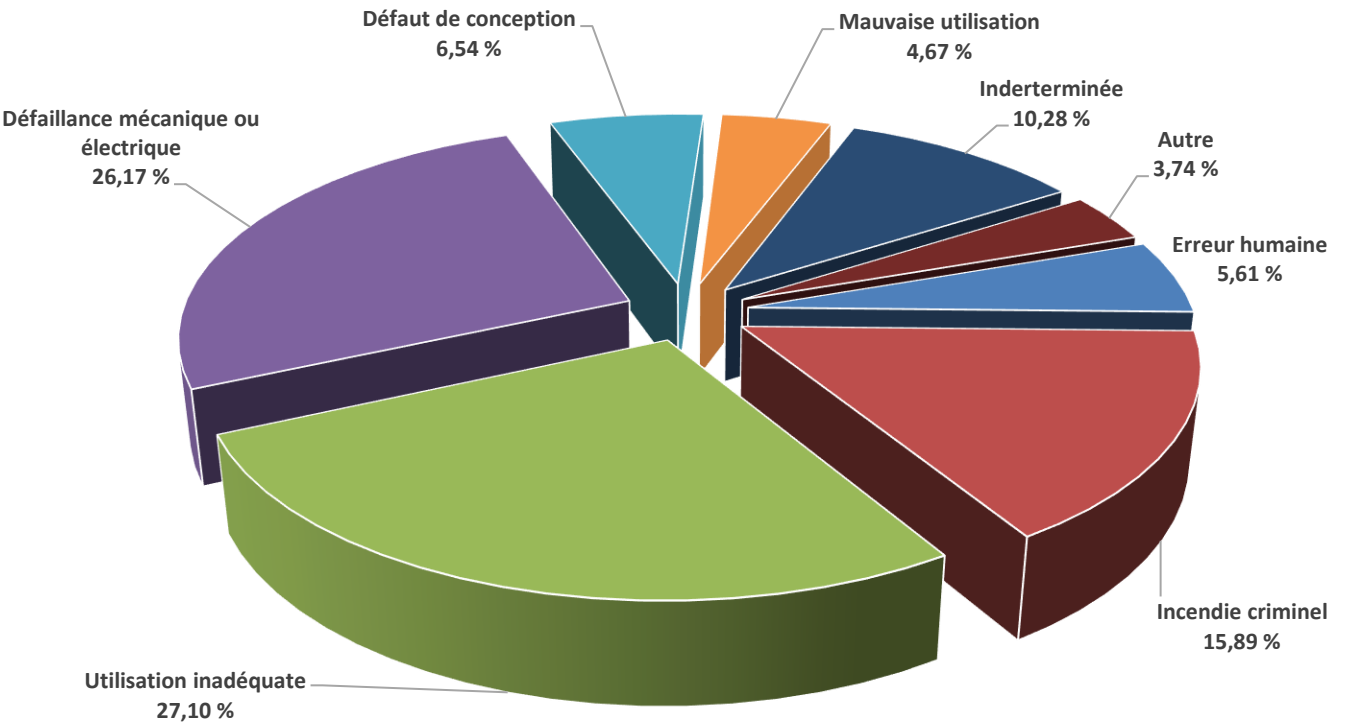
Ce tableau indique que l’utilisation inadéquate et les défaillances mécaniques/électriques représentent à elles seules 53,27 % des causes d’incendie en 2024.

Nombre de causes probables des incendies impliquant des pertes matérielles 2020-2024

Année	Erreur humaine	Incendie criminel	Utilisation inadéquate	Défaillance méc./élec	Défaut de conception	Mauvaise utilisation	Indéterminé	Autre
2020	8	11	52	38	5	6	13	4
2021	1	10	48	37	7	5	6	6
2022	9	20	76	72	9	10	20	8
2023	14	34	103	95	11	13	28	10
2024	6	17	29	28	7	5	11	4
TOTAL	38	92	308	270	39	39	78	32
% 2024	5,61 %	15,89 %	27,10 %	26,17 %	6,54 %	4,67 %	10,28 %	3,74 %
% 5 ans	4,24 %	10,27 %	34,38 %	30,13 %	4,35 %	4,35 %	8,71 %	3,57 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT35

Incendies de bâtiment impliquant des pertes matérielles par cause 2024



Source : Service de sécurité incendie - CTG23

ÉDUCATION DU PUBLIC

La Division gestion des risques et résilience a remis en marche ses programmes de sensibilisation du public. Voici une partie de l'éducation du public qui a été effectuée au cours de l'année 2024 :

Journée portes ouvertes :

Le 21 septembre a eu lieu la journée portes ouvertes à la caserne d'Arvida située sur le boulevard Mellon. Cette activité est destinée à partager de l'information sur le métier de pompier ainsi que plusieurs autres corps de métier et de sensibiliser la population sur différents sujets dont la prévention des incendies et la sécurité civile.

Avec l'aide de plusieurs partenaires de la Ville de Saguenay et d'autres venant de l'externe, cette journée a attiré près de 4 500 personnes de tous âges.

Activités de prévention incendie et en sécurité civile

Encore cette année, nous avons réalisé plusieurs activités de prévention servant à sensibiliser toute la population, des plus jeunes au plus âgés.

En voici quelques exemples :

- *Kiosque Expo Habitat;*
- *Kiosque SAAQ;*
- *Maison des sans-abris;*
- *MADA;*
- *Salon info aînés;*
- *Journée portes ouvertes (Caserne d'Arvida).*

Programme « Rayon de prévention post intervention »

Ce programme, mis en place en 2021, consiste à déterminer un rayon d'environ 50 résidences autour d'un bâtiment récemment touché par un incendie, afin de remettre une affichette de porte rappelant les conseils de sécurité en prévention des incendies. En 2024, plusieurs centaines d'affichettes de porte ont été distribuées en lien avec plusieurs incendies importants.

Année	Dossiers	Résidences
2021	5	275
2022	20	1 253
2023	16	715
2024	6	276

Source : Service de sécurité incendie – CTT85

Semaine de la sécurité civile au mois de mai

Durant la semaine, nous avons publié plusieurs messages de prévention sur les médias sociaux. Nous avons également fait du porte-à-porte afin de sensibiliser les résidents aux risques auxquels ils peuvent être confrontés.

Semaine de la gestion des risques au mois d'octobre

Tout au long de la semaine, des messages de prévention incendie et au sujet de la sécurité civile ont été diffusés dans les médias sociaux.

Lancement des capsules MADA

En mai dernier, nous avons participé au lancement des capsules MADA¹. Dans ces capsules, on parle de prévention des incendies et de sécurité civile.

¹ MADA – Municipalités & villes - Amies des Aînés au Québec

SÉCURITÉ CIVILE

Formation en sécurité civile

Dans le cadre du programme de formation en sécurité civile des employés municipaux, les modules 1 et 2, présentant l'introduction et l'implantation municipale en sécurité civile, ont été déployés. Les modules subséquents seront offerts en 2025 et 2026.

Colloque sécurité civile – Octobre 2024

Lors du colloque de la sécurité civile du ministère de la Sécurité publique (MSP) en octobre 2024, nous avons reçu le prix « Réponse aux sinistres » pour l'accueil des sinistrés des communautés Oujé-Bougoumou et Mistissini touchés par les incendies dans le Nord-du-Québec en 2023.



Source : Service de sécurité incendie

Plan de continuité des opérations

En 2024, nous avons commencé à travailler avec 5 services à la réalisation de leur plan de continuité des opérations. En plus de recevoir une formation avec une firme externe spécialisée dans le domaine, nous les accompagnons afin de faciliter la conception des plans. Pour les autres services les plans seront mis en place au cours de l'année 2025.

Plan climat

La Division sécurité civile et résilience collabore à la rédaction du plan climat, lequel est coordonnée par le Service de l'environnement et du développement durable. Ce plan permettra de cibler précisément les enjeux reliés aux changements climatiques et de nous doter d'outils pour faire face à ces nouvelles réalités.

DIVISION INTERVENTION

PROTECTION DU TERRITOIRE

La ville de Saguenay peut compter sur une couverture de cinq casernes de pompiers permanents sur son territoire. Chaque équipe est composée de 26 pompiers qui se partagent les quarts de travail sur une période de 24 h.

Effectifs par équipe 2024 (intervention)					
Équipe	Chef aux opérations	Lieut.	Lieut. intérim	Pompier	TOTAL
1	2	5	5	14	26
2	2	5	5	14	26
3	2	5	5	14	26
4	2	5	5	14	26
TOTAL	8	20	20	56	104

Source : Service de sécurité incendie - CTT50

NOMBRE D'APPELS TOUTE CATÉGORIE

Les statistiques des cinq dernières années démontrent qu'en général, il y a eu une augmentation du nombre de sorties du Service de sécurité incendie sauf en 2021 et 2024 où l'on remarque une légère diminution.

Nombre d'appels 2020-2024					
	2020	2021	2022	2023	2024
Nombres d'appels Saguenay	1 894	1 830	1 956	2 190	2 182

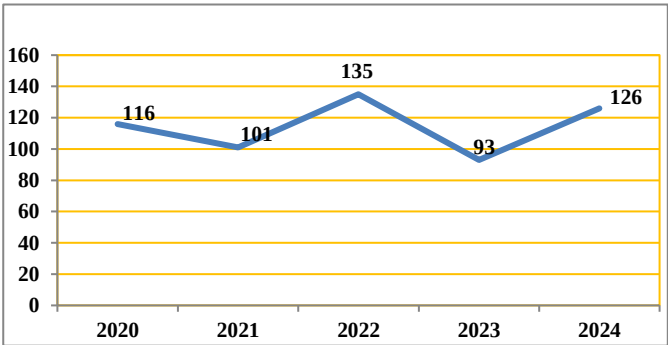
Source : Service de sécurité incendie - CTT9

NOMBRE D'APPELS POUR DES INCENDIES DE BÂTIMENT

Le nombre d'appels reçus par le Service de sécurité incendie de Saguenay concernant les incendies a augmenté au cours de la dernière année, passant de 93 en 2023 à 126 en 2024, soit une augmentation de 35,48%.

Nombre d'appels concernant les incendies de bâtiment à Saguenay

2020-2024



Source : Service de sécurité incendie - CTG5

INTERVENTIONS POUR DES INCENDIES PAR USAGE

Le tableau de la page suivante révèle que la majorité des interventions du service se situent au plan résidentiel, avec un taux de près de 55,17 %, ensuite viennent les interventions pour les incendies de garage, avec 15,06 %.

Interventions pour des incendies par usage 2020-2024

Incendie	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
Résidentiel	70	55	83	44	63	315	55,17 %
Commercial	8	13	17	9	17	64	11,21 %
Industriel	9	6	14	23	20	72	12,61 %
Institutionnel	2	3	3	3	5	16	2,80 %
Garage	22	20	13	13	18	86	15,06 %
Remise	5	4	5	1	3	18	3,15 %
TOTAL	116	101	135	93	126	571	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT13

NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

Le tableau du nombre d'appels par catégorie d'intervention de 2020 à 2024 fait ressortir, pour cette période, que les alarmes liées aux incendies représentent plus du tiers des appels d'urgence, soit une moyenne de 39,8 %. Pour l'année 2024, on constate une hausse de 0,8 % comparativement à 2023. Le taux pour 2024 est de 39 %.

Les appels concernant les incendies de bâtiment et les incendies autres arrivent en seconde place avec 20,2 % pour la même période.

Ces trois catégories représentent à elles seules plus de la moitié (60 %) des appels reçus en 2024. Le reste est divisé entre les autres catégories.

L'objectif à court terme est donc de travailler à diminuer les appels dans la catégorie des fausses alarmes en sensibilisant davantage les propriétaires des bâtiments ayant des alarmes à répétition.

Nombre d'appels par catégorie d'intervention 2020-2024

Catégorie	2020		2021		2022		2023		2024		Moyenne sur 5 ans (en %)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Alarme incendie	599	32	699	38	662	34	850	39	868	40	36,6
Incendie de bâtiment	116	6	101	6	135	7	93	4	126	7	6
Incendie autre	284	14	310	17	261	13	394	18	348	12	15,2
Incendie de véhicule	53	3	59	3	55	3	43	2	63	3	2,8
Désincarcération de véhicule	58	3	65	4	60	3	58	3	54	2	3
Assistance aux citoyens	72	4	61	3	79	4	66	3	63	3	3,4
Matières dangereuses	34	2	20	1	41	2	32	1	26	2	1,6
Odeur, fumée, essence, gaz, huile, etc.	117	6	118	6	125	6	110	5	109	5	5,6
Service non requis/non fondé	148	8	90	5	70	4	105	5	79	4	5,2
Vérification par les pompiers	275	14	177	10	234	12	232	11	262	12	11,8
Assistance diverse	48	3	40	2	56	3	63	3	63	3	2,8
Sécurité civile	0	0	6	0	14	1	5	0	5	1	0,4
Autres	94	5	84	5	164	8	139	6	116	6	6
TOTAL	1 898	100	1 830	100	1 956	100	2 190	100	2 182	100	100

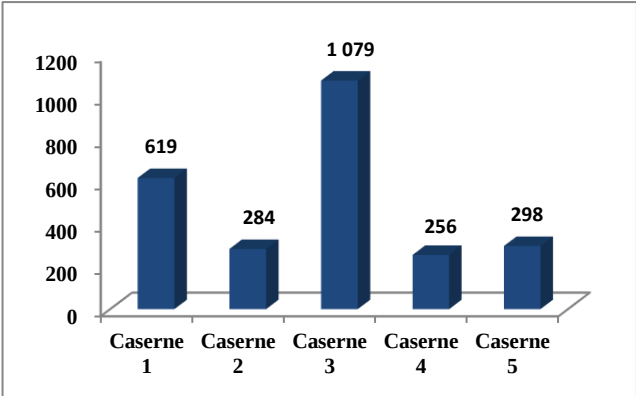
Source : Service de sécurité incendie - CTT10

NOMBRE D'APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE

Le nombre d'appels reçus, toute catégorie confondue, démontre que les casernes #1 et #3 sont situées dans les secteurs les plus sollicités. Ces deux casernes répondent à 64 % de tous les appels de première alarme. Certains appels reçus au centre de répartition ne nécessitent pas de rapport d'intervention. Comme par exemple, les exercices d'évacuation, service non requis, non fondé, etc. C'est ce qui explique l'écart entre le nombre d'appels et le nombre de rapports d'intervention.



Incendie de bâtiment – OMH de Jonquière – rue Saint-Dominique

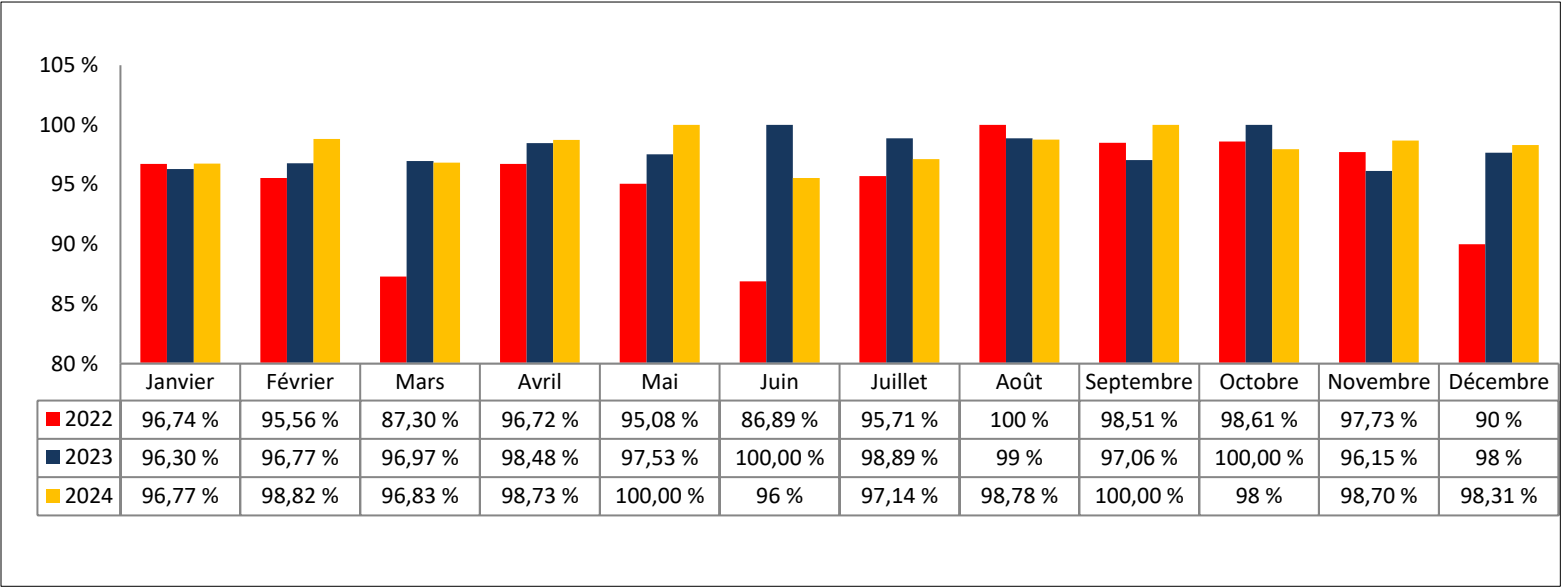


Source : Service de sécurité incendie - CTG9

FORCE DE FRAPPE

Il est à noter que l'atteinte de la force de frappe est en progression avec une augmentation de 0,4 % par rapport à 2023. En 2024, le taux a été de 98,13 %, ce qui demeure au-dessus de l'objectif initial fixé à 90 %.

Force de frappe par mois de 2022 à 2024



Service de sécurité incendie - CTG44

SERVICES SPÉCIALISÉS

Chaque caserne possède des spécialités dans différents domaines, et ce, afin d'offrir divers services à la population de la ville de Saguenay. Le tableau ci-dessous démontre que les désincarcérations et sauvetages divers + VTT/motoneige sont les spécialités qui sont les plus sollicitées avec, respectivement, 54 et 17 sorties.

Services spécialisés par caserne

No de caserne	Adresse actuelle	Espaces clos	Pinces de désincarcération	Sauvetage nautique	Sauvetage sur glace	Matières dangereuses	Sauvetage évacuation hors route
1	2354, rue Saint-Dominique		X			X	
2	2222, boul. Mellon		X	X	X	X	
3	444, boul. de l'Université Est	X	X	X			X
4	642, boul. Sainte-Genève	X	X				
5	491, boul. de la Grande-Baie Sud		X	X	X		X

Source : Service de sécurité incendie - CTT48

Nombre d'appels par spécialité 2020-2024

Spécialités	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Outils de désincarcération	58	65	60	58	54	59
Matières dangereuses	34	20	41	32	26	31
Sauvetage divers + VTT / motoneige	35	33	32	37	17	31
Sauvetage nautique et sur glace	14	19	15	13	16	15
Espace clos	2	3	5	9	13	6
TOTAL	143	140	153	149	126	142

Source : Service de sécurité incendie - CTT71

PERTES

Pertes matérielles par usage

La majorité des pertes se situe dans les secteurs résidentiels et industriels, constituant tout près de 72,09 % pour un montant de 9 001 830 \$ sur un total de 12 487 130 \$.

Pertes matérielles par usage 2024

DESCRIPTION	PERTES	%
Résidentiel	5 950 930 \$	47,66 %
Commercial	1 730 000 \$	13,85 %
Institutionnel	60 300 \$	0,48 %
Industriel	3 050 900 \$	24,43 %
Autres	1 695 000 \$	13,57 %
TOTAL	12 487 130 \$	100 %



Source : Service de sécurité incendie - CTT14

Pertes matérielles en incendie de bâtiment

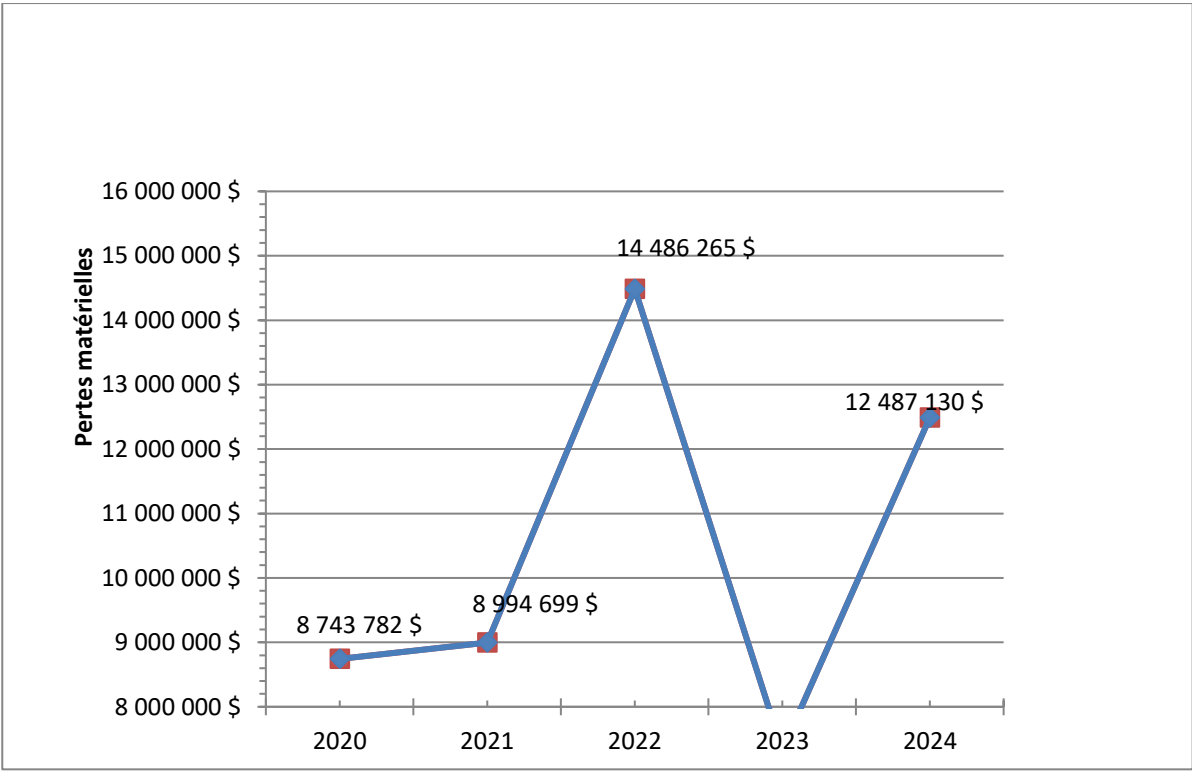
Selon le tableau suivant, les pertes totales ont augmenté de 5 335 392 \$ en 2024, comparativement à 2023.

Pertes matérielles causées par les incendies de bâtiment 2020-2024

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne 2024	Moyenne sur 5 ans
Pertes sur le bâtiment	5 256 971 \$	5 389 224 \$	8 616 211 \$	3 616 218 \$	7 431 300 \$	59,51%	58,44%
Pertes sur le contenu	3 176 561 \$	3 104 175 \$	5 860 054 \$	3 386 020 \$	4 266 930 \$	34,17%	38,16%
Pertes sur les biens extérieurs	310 250 \$	501 300 \$	10 000 \$	149 500 \$	788 900 \$	6,32%	3,39%
TOTAL	8 743 782 \$	8 994 699 \$	14 486 265 \$	7 151 738 \$	12 487 130 \$	100 %	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT30

Évolution des pertes matérielles par usage 2020-2024



Source : Service de sécurité incendie - CTG15

Pertes per capita

Les pertes per capita sont à la hausse. Nous constatons une augmentation de 66.94 % en 2024 par rapport à 2023. La moyenne sur 5 ans permet de constater que le total en 2024 est au-dessus de la moyenne.

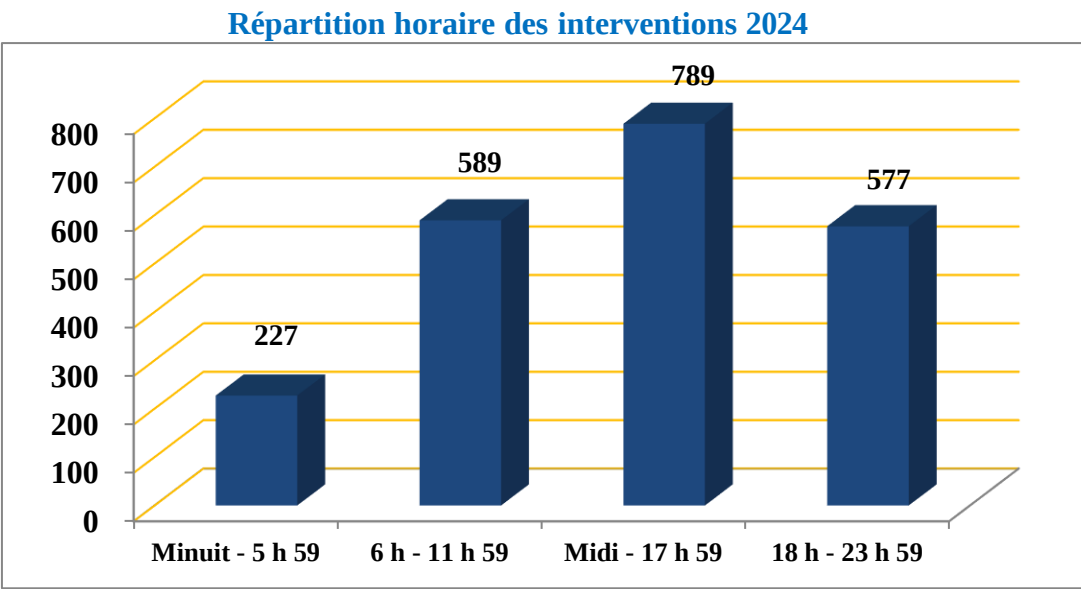
Pertes per capita 2020-2024

	2020	2021	2022	2023	2024	Écart % 2023-2024	Moyenne sur 5 ans
Pertes per capita	59,34 \$	60,97 \$	97,71 \$	49,22 \$	82,17 \$	40,1 %	69,88 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT5

NOMBRE D'APPELS SELON LES HEURES

On remarque que la période de la nuit est la moins occupée. La période entre midi et 18 h est la plage horaire où survient le plus grand nombre d'interventions, soit 36,15 %.



Source : Service de sécurité incendie - CTG51

VÉHICULES

Vérification annuelle et attestation de performance

Les 20 véhicules d'intervention sont soumis annuellement à des essais et à des vérifications effectuées selon les recommandations indiquées dans le Guide des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention, établi par le ministère de la Sécurité publique.

Flotte véhiculaire du service

Description des véhicules	Nombre	Moyenne d'âge
Autopompe	5	5 ans
Autopompe de réserve	3	22 ans
Camion-échelle	2	9 ans
Camion nacelle (Bronto)	1	14 ans
Citerne	5	10 ans
Plateforme élévatrice	2	18 ans
Poste de commandement	1	3 ans
Unité de secours	1	27 ans

Source : Service de sécurité incendie - CTT60

Vérification annuelle et attestation de performance 2023

Unité	Description	Capacité pompe en litres	Capacité réservoir en litres	Année	Valve vidange conforme	Essais annuels
16-202	Autopompe	5 000	2 270	1999		2024
16-211	Autopompe	6 014	4 000	2007		2024
16-218	Autopompe	4 757	2 371	2013		2024
16-220	Autopompe	6 000	3 883	2019		2024
16-221	Autopompe	6 000	3 964	2020		2024
16-222	Autopompe	6 000	3 883	2020		2024
16-223	Autopompe	6 000	3 728	2022		2024
16-275	Autopompe	6 000	3 178	2000		2024
16-207	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2024
16-208	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2024
16-215	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 454	2013	Oui	2024
16-219	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 520	2018	Oui	2024
16-224	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 454	2023		2024
16-214	Camion nacelle 114 pi (Bronto)			2010		2024
16-206	Camion plateforme 95 pi	7 078	1 136	2005		2024
16-209	Camion plateforme 100 pi	7 078	1 136	2008		2024
16-212	Camion-échelle 100 pi			2014		2024
16-216	Camion-échelle 100 pi			2017		2024
16-242	Unité de secours			1997		2024

Source : Service des immeubles et des équipements motorisés - CTT63

ÉQUIPEMENTS

En ce qui concerne l'équipement motorisé, nous avons acquis un nouveau véhicule destiné aux chefs aux opérations en formation et en sécurité au travail. Pour notre spécialité, soit ; le sauvetage nautique, nous avons finalisé le renouvellement du matériel afin de respecter les normes en vigueur et d'optimiser notre efficacité d'intervention. Enfin, le programme de renouvellement des habits de combat s'est poursuivi en 2024 avec le remplacement de 21 habits, conformément à notre plan d'amélioration continue de l'équipement et du maintien de la qualité de celui-ci.



Source : Service de sécurité incendie

FORMATION

La formation joue un rôle essentiel au sein de l'organisation et se déroule tout au long de l'année, avec des maintiens de compétence mensuels sur divers thèmes. Nous veillons à ce que tous les employés conservent leurs compétences en tant qu'intervenants premiers répondants, en intervention sur les matières dangereuses, en espace clos, ainsi qu'en sauvetage nautique et sauvetage sur glace. Pour les formations plus spécifiques, telles que le RIC 1 (gestion de l'air et auto-sauvetage) et le RIC 2 (évacuation d'un pompier en détresse), les équipes doivent renouveler ces maintiens chaque année afin de préserver leur niveau de compétence et d'assurer une réponse efficace en situation réelle.

Cette année, l'arrivée de deux nouveaux chefs aux opérations en formation/SST nous a permis de revoir certaines pratiques de la division formation/SST dans son ensemble. Grâce à leur expertise, nous avons optimisé plusieurs aspects des formations dispensées et renforcé notre approche pédagogique.

Dans cette optique, une remise à niveau sur les méthodes de désincarcération, incluant un volet spécifique aux véhicules électriques, a été déployée pour l'ensemble du personnel. Cette initiative vise à garantir une maîtrise optimale des nouvelles techniques d'intervention, en adéquation avec l'évolution des technologies.

Par ailleurs, une nouvelle formation sur la simulation d'intervention a été instaurée à notre centre de formation. Cette formation sera désormais reconduite chaque année, en intégrant de nouvelles méthodes et processus afin de suivre l'évolution constante du domaine. Chaque édition apportera des améliorations basées sur les dernières avancées et retours d'expérience, permettant ainsi aux équipes de perfectionner leurs compétences et d'être toujours mieux préparées aux défis opérationnels, tout en assurant une intervention efficace et sécuritaire sur le terrain.

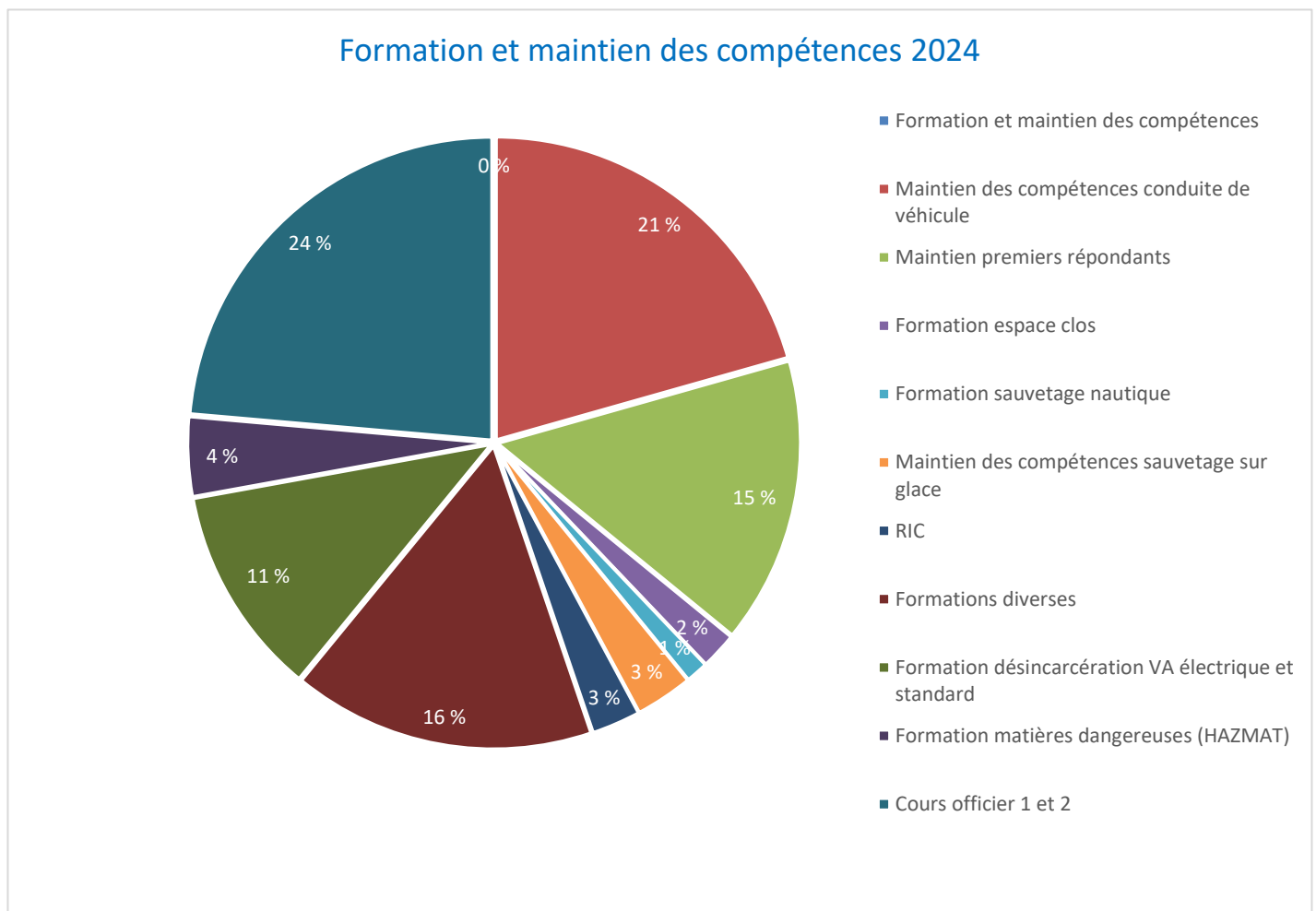


Source : Service de sécurité incendie - Formation sauvetage nautique

DIVISION FORMATION ET SST

Formation et maintien des compétences (en heures)	2023	2024
Maintien des compétences conduite de véhicule	756	402
Formation conduite de véhicule	3	0
Maintien premiers répondants	283	298
Formation espace clos	110	39
Formation sauvetage nautique	45	24
Maintien des compétences sauvetage sur glace	96	60
RIC	143	51
Formations diverses	203	315
Formation désincarcération VA électrique et standard	84	219
Formation matières dangereuses (HAZMAT)	172	83
Cours officier 1 et 2	833	460
total	2 728	1 951

Source : Service de sécurité incendie - CTT54



Source : Service de sécurité incendie – CTG41

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le nombre d’accidents de travail en 2024 est sensiblement identique à 2023 mais avec beaucoup plus de jours perdus en 2024 et moins de jours d’assignation temporaire. La direction du service et le personnel travaillent activement afin d’éliminer les risques. Un comité paritaire en santé et sécurité y travaille aussi régulièrement.

De plus, plusieurs mesures sont actuellement prises afin d’améliorer ces statistiques (formation, sensibilisation, achat d’équipements, etc.).

L’objectif est de maintenir le taux d’accident le plus bas possible grâce à la mise en place de méthodes de travail sécuritaires ainsi qu’un processus de gestion qui favorise l’assignation temporaire.

Santé et sécurité au travail 2020-2024

Santé et sécurité	2020	2021	2022	2023	2024
Accident avec perte de temps	5	4	8	5	5
Accident sans perte de temps	43	23	35	32	32
Quasi-accident	1	1	1	2	0
Nombre de jours perdus	286	319	647	479	940
Nombre de jours en assignation temporaire et travaux légers	258	57	353	543	275

Source : Service de sécurité incendie - CTT53



Source : Service de sécurité incendie - Formation sauvetage sur glace

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Le plan de mise en œuvre qui suit constitue un plan d'action que la Ville de Saguenay doit appliquer dès l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques.

Ce plan désigne les actions à appliquer au cours des cinq prochaines années, établit l'échéancier et

détermine l'estimation des coûts d'investissement pour cette période.

De plus, ce plan sera utilisé afin de produire un rapport d'activités de la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques révisé, tel que stipulé à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
PRÉVENTION - OBJECTIF 1				
1	S'assurer d'achever le rapport DSI-2003 et le transmettre régulièrement au ministère de la Sécurité publique.	1 à 5		Après chaque incendie, un rapport DSI-2003 est complété et transmis au ministère. Ce sont 425 rapports qui ont été complétés en 2024.
2	Continuer les RCCI après un incendie de bâtiment avec du personnel possédant la formation spécifique à cette activité.	1 à 5	B 44 000 \$	Systématiquement, les enquêtes sont effectuées après chaque incendie de bâtiment. Ce sont 186 enquêtes qui ont été effectuées en 2024.
3	Maintenir l'objectif selon le programme de prévention domiciliaire.	1 à 5	B 87 500 \$	Au cours de l'année 2024, plus de 11 337 visites préventives urbaines et rurales ont été effectuées.
4	Cibler et développer des programmes pour sensibiliser la clientèle aux risques et aux dangers des incendies selon l'analyse des données.	1 à 5	B 23 000 \$	En continu, nous poursuivons l'analyse des données afin de cibler l'ordre des sensibilisations et nos actions.
5	Maintenir le programme des inspections des risques sur le territoire et augmenter la participation au programme d'inspection des risques plus élevés.	1 à 5	B 163 000 \$	Inspection de 1 018 bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés.
6	Développer et mettre en place un programme d'inspection s'adressant aux propriétaires d'entreprises agricoles, concernant les risques présents et les mesures à mettre en place afin de diminuer ceux-ci.	3 à 5		Nous avons rencontré plusieurs producteurs agricoles afin de débiter le programme d'inspection.
7	Maintenir et bonifier le Programme d'analyse des incidents.	1 à 5		Nous analyserons les causes des incendies annuellement. À la suite de l'analyse, nous verrons à bonifier notre prévention et à sensibiliser le public à propos des incidents les plus problématiques.
8	Maintenir, développer, bonifier et appliquer la réglementation municipale en rapport avec la sécurité incendie.	1 à 5	B 16 000 \$	Adoption de la révision du règlement en janvier 2025.
9	Produire annuellement un rapport d'activités portant sur le plan de mise en œuvre et sur l'avancement des objectifs ciblés inscrits au Schéma selon les modalités de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé chaque année.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
INTERVENTION - OBJECTIFS 2 ET 3				
10	Maintenir en fonction les cinq casernes de pompiers permanents sur le territoire. Fermer les trois postes d'incendie dans les secteurs non urbains.	1 à 5		Les cinq casernes étaient en fonction tout au long de l'année.
11	Maintenir les effectifs à 99 pompiers.	1 à 5		Augmentation à 104 pour la division intervention.
12	Maintenir une force de frappe de dix pompiers pour les risques faibles dans les périmètres urbains sur le territoire des arrondissements de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie selon le temps de réponse défini à la carte n° 3.	1 à 5		Atteinte de la force de frappe avec un pourcentage de 98,13 % pour l'année.
13	Optimisation des ressources avec les villes limitrophes dans le but d'obtenir une intervention optimale.	1 à 5		Tous les protocoles ont été signés avec les municipalités de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.
14	Définir une force de frappe minimum de huit pompiers dans les secteurs Laterrière, Shipshaw et Lac-Kénogami (anciennes limites).	1 à 5		Intervention de huit pompiers minimum avec deux autopompes et trois camions-citernes.
15	Maintenir la force de frappe selon les ressources inscrites au plan d'intervention pour les risques plus élevés, et ce, dès l'alerte initiale. En l'absence d'un tel plan, le directeur du Service de sécurité incendie doit prévoir, s'il y a lieu, la mobilisation, dès l'alerte initiale, de ressources additionnelles à celles prévues pour les risques faibles. Ces ressources additionnelles devront être suffisantes au regard des caractéristiques propres au bâtiment où l'intervention a lieu.	1 à 5		Force de frappe maintenue pour les risques élevés. Révision de 20 plans effectués en continu.
16	Reconstruire la caserne 4 sur un nouveau site afin d'améliorer le temps de réponse et de pouvoir positionner les véhicules d'intervention nécessaires pour protéger adéquatement ce secteur.	1	I 5 500 000 \$	Réalisé en 2018.
17	Procéder annuellement aux inspections des véhicules d'incendie selon le Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et aux accessoires d'intervention.	1 et 4	B 25 000 \$	L'inspection de la flotte véhiculaire d'intervention a été faite en 2024.
18	Maintenir le programme de remplacement des véhicules.	1	I 600 000 \$	Réalisé en 2023.
19	Maintenir le programme des feux de préemption en vigueur et les installer aux intersections stratégiques.	1	150 000 \$	Dossier terminé.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
INTERVENTION (SUITE)				
20	Couvrir les secteurs non pourvus d'un réseau d'eau par une autopompe ou autopompe-citerne conforme, pouvant envoyer 15 000 litres d'eau avec au moins un camion-citerne conforme. De plus, poursuivre le programme d'amélioration des infrastructures municipales sur le réseau d'eau.	1 à 5		Procédure de déploiement de deux autopompes et trois camions-citernes.
21	Poursuivre la formation et le maintien des compétences pour l'ensemble du personnel chaque année.	1 à 5	B 185 000 \$	Investissement de 100 000 \$ en formation et 85 000 \$ en temps de travail effectué par le personnel du Service.
22	Mettre en place un programme spécifique pour l'inspection, l'entretien, la décontamination et le remplacement des vêtements de protection individuelle (casque, cagoule, manteau, pantalon, gants et bottes) en s'inspirant de la norme NFPA 1851 ainsi que des guides des fabricants.	1		Suivi du programme en 2024. Mise en place d'un projet pour rendre chaque caserne autonome en matière d'entretien des EPI.
23	Concevoir des plans d'intervention selon le programme et procéder à la mise à jour de ceux en vigueur.	1 à 5	B 30 000 \$	20 plans révisés en 2024.
AUTOPROTECTION - OBJECTIF 4				
24	Adopter en partie par la modification du règlement en intégrant les nouveaux articles du Code de sécurité du Québec, chapitre 8. Continuer l'application des règlements en sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé.
25	Encourager les divers services et organisations, publics et privés, à faire plus en matière de prévention des incendies en faisant appliquer les règlements en vigueur par la sensibilisation et/ou la collaboration.	1 à 5		En continu.
26	Offrir des programmes de formation et de sensibilisation aux diverses organisations publiques et privées.	1 à 5		En continu.
27	- Maintenir l'ensemble des spécialités sur l'ensemble du territoire; - Conserver la compétence des intervenants dans leur spécialité par la formation et le maintien des compétences; - Élaborer un programme sur l'entretien et le remplacement des équipements spécifiques pour les spécialités.	1 à 5		En continu.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
AUTOPROTECTION (SUITE)				
28	Implanter et maintenir un service d'assistance aux techniciens ambulanciers paramédicaux pour l'évacuation des victimes.	1 à 5		Déjà en fonction. Certaines casernes possèdent des équipements pour le sauvetage hors route et sur les plans d'eau, hiver comme été (VTT, Argo, motoneiges, embarcations de type Zodiac). Le personnel de ces casernes reçoit la formation de premier répondant de type 2.
29	Élaborer, maintenir à jour et transmettre au Centre d'appels d'urgence 9-1-1, au centre secondaire d'appels d'urgence-pompiers ainsi qu'à toutes les organisations intervenantes, un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) spécifique aux interventions hors route inspiré du protocole type proposé par le MSP.	1 à 5		Réalisé.
MAXIMISATION DES RESSOURCES - OBJECTIF 6				
30	Poursuivre la contribution des pompiers à la réalisation de plusieurs activités de prévention des incendies (action prévue à l'objectif 1).	1 à 5		Plus de 10 000 visites préventives urbaines et rurales pour les risques faibles effectuées en 2024. S'ajoutent à cela des rencontres dans les écoles, des visites de caserne et la participation à diverses activités.
31	Maintenir la collaboration avec différents services de la Ville afin de poursuivre l'objectif préétabli, soit l'amélioration de la protection incendie.	1 à 5		Nous avons collaboré avec les autres services de la Ville à l'implantation sur le territoire de divers bâtiments et équipements.
32	Planifier la sécurité incendie pour faire abstraction des limites municipales afin de concevoir des modalités de prestation du déploiement des ressources.	1 à 5		Un protocole a été signé avec la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay pour la couverture du territoire.
LE RECOURS AU PALIER SUPRAMUNICIPAL - OBJECTIF 7				
33	Maintenir le même niveau de service.	1 à 5		En continu.
34	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'offrir un regroupement dans certains services (sécurité civile, spécialités, incendies, enquêtes, etc.).	1 à 5		Une collaboration étroite avec la MRC est réalisée suivant les interventions pour ajuster et apporter quelques changements afin d'établir le fonctionnement le plus optimal possible.
ARRIMAGE DES RESSOURCES ET DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC - OBJECTIF 8				
35	Maintenir la structure de la gestion des risques, y compris la coordination municipale lors de crises majeures avec l'ensemble des services internes et externes.	1 à 5		Aucun sinistre nécessitant l'ouverture du centre de coordination municipale en 2024.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
ARRIMAGE DES RESSOURCES ET DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC (SUITE)				
36	Développer et maintenir les ententes avec diverses organisations dans le cadre de la gestion des risques majeurs.	1 à 5		Les ententes sont créées et renouvelées selon les besoins de notre organisation.
37	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Saguenay aux avantages de la régionalisation des services dans le domaine de l'incendie et des sinistres majeurs.	1 à 5		En continu. Aucun changement.
38	Développer et maintenir les différents comités et partenaires afin d'améliorer les protocoles d'intervention. • Centre de répartition 9-1-1; • Services policiers et ambulanciers; • Rio Tinto; • Produits forestiers Résolu; • Croix-Rouge; • CIUSSS; • Centres de service scolaires; • Cégeps; • Université; • M.R.C. du Fjord-du-Saguenay; • Autres.	1 à 5		Nous avons évalué la pertinence de certains comités. Les protocoles sont constamment révisés ou améliorés avec nos partenaires.



Source : Service de sécurité incendie - Incendie

POUR NOUS JOINDRE

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
VILLE DE SAGUENAY

444, boulevard de l'Université Est

Chicoutimi (Québec) G7H 5B8

Téléphone : 418 698-3380

Télécopieur : 418 698-3389

Courrier électronique : incendie@ville.saguenay.qc.ca

Site internet : incendie.saguenay.ca





Saguenay
Sécurité civile